

Nantes, le 14 décembre 2018

## Budget primitif 2019 du Conseil régional des Pays de la Loire

### UN BUDGET POUR LE QUOTIDIEN ET L'AVENIR DES LIGÉRIENS

*« La construction du budget de la Région pour l'année 2019 intervient dans un contexte de crise politique et sociale provoquée par le mouvement des gilets jaunes qui nous interpelle forcément. Mais cette colère n'est pas nouvelle et nous ne venons pas de la découvrir. Elle illustre de manière profonde le sentiment de très nombreux habitants de nos territoires d'être mis de côté.*

*C'est la raison pour laquelle, dès 2016, nous avons voulu mettre la Région en 1ère ligne pour agir face aux crises, en recentrant notre action pour améliorer concrètement le quotidien des Ligériens et préparer l'avenir de nos territoires, autour de 3 priorités essentielles: l'emploi; la lutte contre la fracture territoriale et la gestion responsable et transparente de l'argent public.*

*Avec un budget d'1,888 milliard d'€, nous confortons ce cap pour l'emploi et l'équilibre de tous nos territoires et nous amplifions notre action autour de nouvelles impulsions : pour préparer l'avenir de notre jeunesse, pour bâtir un parcours d'orientation tout au long de la vie et pour accompagner une transition écologique positive, créatrices de richesses et non de taxes. 2019 sera enfin l'année de la construction d'un nouveau projet de territoire autour de la démarche prospective « Ma Région 2050 » qui associera l'ensemble des Ligériens. » Christelle Moranaïs, présidente de la Région des Pays de la Loire.*

#### Priorité renforcée pour l'emploi local – 838 M€\*

La Région a replacé les entreprises au cœur de son action économique, car elles sont créatrices d'emplois. Elle poursuivra son engagement au service **du développement et de la compétitivité de l'économie régionale au travers des dispositifs ayant fait leur preuve et à l'appui de nouvelles actions**, comme la **création d'un fonds de fonds** (46 M€), et le renforcement du réseau des développeurs de proximité avec le recrutement de 2 nouveaux développeurs économiques en Loire-Atlantique (Nantes Métropole) et en Vendée, pour consolider le service de proximité.

#### Accélérer l'innovation

En 2019, la Région fera de l'innovation une priorité en mettant l'accent sur les investissements stratégiques et en structurant tout l'écosystème ligérien. **Le plan Industrie du Futur** (Déjà 440 entreprises soutenues) va être amplifié en lien avec la dynamique French Fab dont la Région a accompagné l'implantation dans ses 5 départements. Les Pays de la Loire seront ainsi les premiers à recevoir le French Fab Tour en 2019.

La mise en réseau des Technocampus amorcée en 2018 sera renforcée avec le **lancement du Technocampus Electronique à Angers, du Technocampus Robotique à La Roche-sur-Yon et le démarrage des travaux du Technocampus Acoustique au Mans**. Car l'ambition de la Région c'est d'ouvrir l'innovation afin qu'elle soit à la portée d'un maximum d'entreprises.

**Nouveauté : une opération intitulée « Culture au futur »** permettra de connecter les mondes de la culture, de l'innovation et de l'entreprise : des « fabriques créatives » verront le jour sur les

territoires afin que des artistes puissent s’immerger dans des entreprises pour y porter des projets originaux.

Avec l’objectif de faire des Pays de la Loire une Région à la pointe de l’économie de la connaissance, la Région va adopter une **nouvelle stratégie régionale de Culture Scientifique Technique et Industrielle**, et entamer ses travaux pour le futur schéma de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation. Elle lance à l’occasion de ce BP **un nouveau dispositif « Pulsar : l’académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire »**, pour créer les meilleures conditions de démarrage de la carrière des chercheurs. Une initiative inédite en France.

Enfin, une attention particulière à **l’agriculture ligérienne** sera maintenue avec l’accélération de la mise en œuvre de la stratégie Agri-alimentaire. Un **budget accru porté à 30 M€ (+ 5,5M€)** permettra notamment de **revaloriser la dotation jeune agriculteur afin d’accompagner le renouvellement des générations**. Enfin, un **plan régional** permettra de valoriser **la filière Forêt-Bois**.

### Faire de la formation la garantie des emplois de demain

**En matière de formation**, l’action régionale pour 2019 est conçue pour créer les conditions de la rencontre entre les besoins des entreprises et les attentes des Ligériens, tant pour ceux qui sont en capacité de reprendre rapidement un emploi que pour ceux dont les difficultés et l’absence de qualifications éloignent durablement du marché du travail, car près de **47% des demandeurs d’emploi ligériens sont demandeurs d’emploi de longue durée**. Aux côtés de l’État, dans le PACTE régional d’investissement dans les compétences 2019 - 2022, **la Région engagera 300 M€ sur 4 ans** pour former plus de **7 000 demandeurs d’emplois supplémentaires** pas ou peu qualifiés chaque année. Mené de concert avec la déclinaison du Plan de bataille pour l’emploi régional, cet engagement traduit l’ambition de la Région de faire reculer le chômage. En effet, même si le taux de chômage reste bas en Pays de la Loire, il masque des disparités et nécessite d’agir en proximité.

### Une ambition forte pour l’orientation tout au long de la vie

La Région se saisira de sa nouvelle mission en matière d’orientation, malgré les incertitudes liées au calendrier et aux modalités précises de sa mise en œuvre. Sur le modèle de la méthode poursuivie avec l’apprentissage, elle engagera une mobilisation de l’ensemble des acteurs pour construire une feuille de route partagée et organisera **un Grenelle de l’orientation au printemps 2019**. Sans attendre, **six premières mesures** sont lancées dès 2019, dont la création de **5 Orientibus qui sillonneront les 5 départements** sur le modèle de l’apprentibus avec un renforcement des outils numériques existants, et le **lancement du portail « versmonmétier-paysdelaloire.fr »** issu d’une refonte de orientation-paysdelaloire.fr. Avec une ergonomie améliorée le site proposera de nouveaux services aux entreprises et permettra aux jeunes, avec leur famille et leurs enseignants, aux demandeurs d’emploi et aux salariés, d’obtenir de manière intuitive des informations sur les formations et de disposer d’informations croisées sur les métiers, l’emploi et leur territoire, pour mieux s’orienter. **Une équipe de l’orientation, véritable « task force » se déploiera sur les 18 territoires d’emploi, pour œuvrer au plus proche des besoins.**

En dépit de la **réforme nationale de l’apprentissage**, la Région, **1<sup>ère</sup> Région de France en matière d’apprentissage**, poursuivra le déploiement des nombreuses mesures du Plan de relance et

maintiendra notamment sa politique d'investissement et d'équipements dans les CFA, l'accompagnement de l'évolution forte de l'offre de formation, et poursuivra l'ensemble de ses dispositifs d'accompagnement des aides aux apprentis à la rentrée 2019.

Pour répondre **aux enjeux éducatifs des lycées** et relever le défi démographique, **58,6 M€ en crédits de paiement et 40 M€ d'autorisations de programme seront consacrés au plan d'actions annuel de la SIL**. L'année 2019 sera celle du lancement d'une **nouvelle démarche ambitieuse du « lycée 4.0 »** pour accompagner l'évolution du lycée face aux enjeux de demain, en s'emparant de tous les nouveaux outils et de toutes les nouvelles pratiques pédagogiques numériques. **L'expérimentation d'une équipe d'exploitation énergie des lycées de l'agglomération de Nantes** sera menée de mai 2019 à mai 2020, pour diminuer les consommations et la facture énergétique. Pour alléger le budget « rentrée » des familles, la **gratuité des manuels sera évidemment maintenue avec un budget passant de 3,5M€ à 12,8M€ (en AE)** pour être prêts à acheter les nouveaux manuels imposés par la réforme du lycée. Dans ce cadre, une concertation sur la numérisation des manuels permettra de proposer des solutions adaptées à chaque établissement, dans le respect de la liberté pédagogique.

Dans sa lutte contre le décrochage scolaire, la Région travaille à **l'ouverture de nouvelles écoles de production en Sarthe et en Mayenne** afin d'aboutir à l'objectif de couvrir les 5 départements.

**Pour investir davantage le champ des valeurs et du civisme, l'expérimentation du label « Etablissements tricolores : les couleurs de la réussite »** prévu par le Pacte éducatif régional sera lancée pour accompagner des établissements qui s'engagent en faveur de la réussite, de l'excellence et de l'exemplarité éducative. Par ailleurs, **la 1<sup>ère</sup> Journée régionale de l'engagement des jeunes sera organisée à l'Hôtel de Région** avec l'ensemble des ambassadeurs du civisme, les lauréats des trophées de l'engagement éducatif et de nombreux jeunes et acteurs qui s'engagent, et la 2<sup>nde</sup> édition de la Journée régionale des réservistes sera organisée avec des Lycéens.

## **Le combat poursuivi pour l'équité territoriale - 613 M€**

La Région poursuivra ses efforts pour **réduire la fracture territoriale** : rééquilibrage urbain/rural avec l'achèvement en 2019 du déploiement de la nouvelle politique contractuelle de la Région et la **signature de 15 Contrats Territoires-Région et le CDM du Mans**, le déploiement du numérique fixe et mobile et la poursuite du Plan santé.

Nouveauté : l'organisation de la 1<sup>ère</sup> **Rencontre régionale de la santé** au second semestre 2019 pour trouver des solutions concrètes aux problématiques qui persistent sur les territoires.

Un effort plus important concernera les artisans et commerçants, avec notamment l'adoption de nouvelles mesures autour du « **Commerce du futur** » qui seront dévoilées courant 2019 (800 000€ seront ainsi mobilisés).

### **Développer le transport ferroviaire pour lutter concrètement contre la fracture territoriale**

En tant qu'autorité organisatrice des **transports et des mobilités**, la Région présentera en 2019 sa **nouvelle marque régionale transports**. **L'harmonisation du réseau des transports scolaires** se mettra en place avec un tarif unique qui permet à 90 % des familles de gagner en pouvoir d'achat, mais aussi **une nouvelle billettique, des gilets à haute visibilité obligatoires**, etc.

2019 marquera aussi le lancement de **l'AMI préparant l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires régionaux**. Mobilisée pour l'amélioration de la qualité de services de ses lignes, la Région y consacrera plus de 21 M€ : es travaux débiteront sur les grandes infrastructures ferroviaires figurant au Contrat de plan comme le contournement de Donges, la ligne Nantes-Bordeaux.

**Et sans délais, pour les travaux sur la ligne Caen-Alençon-Le Mans-Tours, la Région avancera la part de l'Etat (3,8 M€) afin de sécuriser le début des travaux en 2020.** Une nouvelle ambition pour le Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire, le partage du diagnostic et des propositions de l'étude sur les mobilités et la concertation du réseau intermodal et territorialisé demain verront le jour 2019.

### Une stratégie culturelle et patrimoniale pour tous les territoires

L'ambition régionale dans le domaine de la culture et du patrimoine pour la période 2018-2021 se traduit par le déploiement progressif de la stratégie adoptée en 2017. La création **d'un musée d'art moderne à l'abbaye royale de Fontevraud**, axe majeur de la politique culturelle de la Région, autour des œuvres de la collection Cligman, est une illustration emblématique de cette ambition (6,2 M€ de CP d'investissement). Dans les deux années à venir, la Région mènera un projet culturel majeur avec la création d'une **extension du FRAC des Pays de la Loire** à Nantes. Avec le « **Festival de la mer** » à l'été 2019, la Région déclinera le volet culturel de son ambition maritime régionale. Le nouveau temps fort régional dédié **aux parcs et jardins en juin 2019** viendra aussi renforcer la dynamique régionale engagée en 2017 en matière de patrimoine et de culture.

De la même manière, le soutien aux actions du pôle Patrimoine créé en octobre 2018 - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire - témoignera de la volonté de la Région de fédérer et accroître la visibilité des acteurs régionaux.

### Soutenir le sport pour tous et relever le défi de l'excellence

En 2019, la Région souhaite inscrire davantage **le sport dans le quotidien des Ligériens** en développant la pratique sportive, en valorisant ses bienfaits dans l'éducation, la santé et le bien-être... La perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 est une belle opportunité pour élaborer un projet sportif territorial partagé. Le Soutien aux ligues, aux clubs et aux grands évènements : championnats d'Europe de Volley, Mondial du Lion, 24H du Mans... La Région se mobilisera pour la construction du nouveau CREPS, établissement innovant dans ses missions, qui bénéficiera de 7 M€ de crédits de paiements d'investissement en 2019. Enfin, la Région se mobilisera pour la préparation des sportifs dans la perspective des jeux olympiques de Tokyo en 2020.

### Faire du bénévolat et de la solidarité des priorités régionales

Par ailleurs, la Région continuera de soutenir, plus largement encore, la vie associative grâce à la mise en place de ses appels à projets, un nombre très importants de petites associations sont soutenus, notamment celles issues du monde rural. Une conférence régionale de la vie associative se tiendra et des travaux se poursuivront avec l'Institut de France en **vue de la création de la Fondation régionale du bénévolat** viendra renforcer cette mobilisation.

La Région organisera un **colloque à Fontevraud sur l'égalité entre les hommes et les femmes**. Elle mènera une expérience innovante sur deux territoires ruraux afin de mieux prévenir les violences et présentera une cartographie dynamique permettant aux femmes de mieux connaître les lieux d'information lorsqu'elles sont victimes de violences.

## Encourager la transition écologique positive et concrète du quotidien,

Une action résolue sera menée en 2019 pour relever le défi de la transition écologique dans de bonnes conditions pour tous. Les feuilles de route écologique et énergétique seront mises en œuvre et parmi les actions phares de 2019 figurent : **le déploiement de la SEM croissance verte et du fonds d'investissement régional sur les énergies renouvelables**, la mise en œuvre opérationnelle des premiers projets SMILE (programme interrégional mené avec la Région Bretagne) et des espaces de découvertes à Nantes et Rennes.

La poursuite de la rénovation du patrimoine bâti avec une prise en compte de la performance énergétique sera un axe fort. Notamment en accompagnant les particuliers, les collectivités, les résidences universitaires, les logements locatifs communaux et le logement des jeunes. Une approche territoriale sera apportée en 2019, avec l'élaboration et le déploiement des plans climats air, énergie territoriaux et le souhait de déploiement de plateformes territoriales de rénovation énergétique que la Région soutiendra. La stratégie régionale sur la **biodiversité** se déclinera avec notamment l'adoption de la **convention pluriannuelle avec les chasseurs**. La présentation d'un **plan régional hydrogène** permettra de structurer cette filière d'avenir pour la région. La Région organisera par ailleurs, des **Assises régionales de l'alimentation et de la santé alimentaire au second semestre 2019**.

## Une stratégie budgétaire avec un budget pleinement inscrit dans la trajectoire financière fixée depuis le début de la mandature

Pour poursuivre ces 3 combats et mettre en place ses nouvelles priorités, le Conseil régional se dote d'un budget primitif de 1 888,9 M€ dont 747,3 M€ en dépenses d'investissement et 1 141,6 M€ en dépenses de fonctionnement. 45 % du budget régional 2019 est consacré à l'emploi local, première priorité du Conseil régional.

Le budget d'investissement en augmentation de 10 M€ par rapport au BP 2018, est en cohérence avec les orientations budgétaires présentées en octobre 2018, et s'inscrit dans le respect des grands équilibres issus de la nouvelle trajectoire financière mise en place dès 2016 avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées, une bonne dynamique des recettes, l'amélioration de l'épargne brute qui augmente de 30 millions € (à 254M€) et une forte dynamique d'investissements soit 473M€ de CP et une diminution du recours à l'emprunt : -25,7 M€ par rapport à 2018.

## Budget Primitif 2019 – Focus par commission

<b>Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européenne et coopération internationale DONT :</b>	<b>467,03 M€</b>
- FEDER, FSE	33,89 M€
- Actions de proximité et qualité de vie	13,16 M€
<b>Entreprises, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche DONT :</b>	<b>138,80 M€</b>
- soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	20,63 M€

- appui aux filières croissance beue et croissance numérique	10,29 M€
- soutien à l'innovation	15,09 M€
- recherche et enseignement supérieur	60,57 M€
- Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire	5,03 M€
<b>Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion DONT :</b>	<b>337,81 M€</b>
- fonctionnement des CFA	98,89 M€
- mesures en faveur des apprentis & aides aux employeurs d'apprentis	34,47 M€
- plan de formation pour l'emploi (VISA, PREPA, ACCES)	121,9 M€
- conditions de vie des apprenants	44,77 M€
- orientation professionnelle	5,66 M€
<b>Éducation et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme DONT :</b>	<b>183,70 M€</b>
- fonctionnement des lycées publics	33,55 M€
- fonctionnement des établissements privés	38,55 M€
- travaux dans les lycées publics	58,72 M€
- soutien à l'investissement dans les lycées privés	18,4 M€
- aides sociales	7,27 M€
- orientation et lutte contre le décrochage	0,85 M€
<b>Transports, mobilité, infrastructures DONT :</b>	<b>488 M€</b>
- fonctionnement des TER	162,72 M€
- modernisation du matériel roulant	39,86 M€
- infrastructures ferroviaires	21,13 M€
- point d'arrêt et intermodalité	18,7 M€
- transports scolaires	146,25 M€
- transports interurbains	60,69 M€
<b>Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement DONT :</b>	<b>84,54 M€</b>
- transition et efficacité énergétiques	20,23 M€
- développement et animation des territoires	43,85 M€
- santé publique, vieillissement et handicap	3,47 M€
- biodiversité et littoral	7,45 M€
<b>Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités DONT :</b>	<b>56,89 M€</b>
- équipements structurants	10,57 M€
- patrimoine	10,79 M€
- arts de la scène	6,83 M€
- vie associative	1,4 M€
<b>Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer DONT :</b>	<b>132,12 M€</b>
- gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	100,76 M€
- gestion des fonds européens 2014-2020 FEAMP	3,35 M€
- alimentation, qualité et entreprises agro-alimentaires	8,46 M€
- agriculture et développement durable	14,15 M€
- économie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoires	3,3 M€

## CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92